

AFRIQUE DU SUD

# Réintégration de 16 000 cheminots licenciés

*Le plus grand conflit du service public s'est achevé vendredi par la victoire des cheminots qui, en grève depuis six semaines, viennent d'être réintégrés sans condition.*

**L**e conflit qui opposait depuis plus de trois mois 16 000 cheminots, chauffeurs et travailleurs noirs sud-africains, licenciés en avril, à la direction des transports publics (SATS) s'est terminé vendredi après la décision de les réintégrer dans leur quasi-totalité, et sans conditions.

« Une victoire pour les travailleurs », conclut-on au COSATU, la principale centrale syndicale du pays (700 000 membres) qui a mené les négociations au nom du Syndicat des travailleurs ferroviaires et maritimes (SARHWU), son affilié que le SATS ne reconnaît pas.

Dès la nouvelle connue, les grévistes ont envahi le centre de Johannesburg en chantant des « freedom songs » (chants de liberté). Un remake du 22 avril, jour de leur licenciement, qui s'était terminé dans le sang : la police avait tué six manifestants. Cette fois, celle-ci s'est contentée de disperser les cheminots qui voulaient « aller à Pretoria ».

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer le geste sans précédent de Pretoria : pour certains, le pouvoir n'avait pas d'autre choix, confronté au problème quasi insurmontable pour remplacer 16 000 grévistes qui pour la plupart sont des travailleurs spécialisés ; d'autres estiment que les dirigeants sud-africains cherchent à désamorcer



**Johannesburg** Manifestations de joie dans les rues après l'annonce de la réintégration des cheminots.

les mouvements populaires à la veille du 12 juin, premier anniversaire de l'état d'urgence, et du 16, celui des émeutes de Soweto (1976), que les syndicats et organisations anti-apar-

theid s'apprêtent à commémorer dans diverses manifestations de protestations, y compris des arrêts de travail.

Reste une inconnue : la rumeur court au sein du COSATU, que certains

cheminots réintégrés n'accepteront pas de reprendre le travail tant que leurs quelque 200 camarades détenus en vertu de l'état d'urgence ne seront pas libérés... **Hervé LEENHARDT**